

Procès-verbal de la 17^e assemblée ordinaire du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud qui s'est tenue le mardi 11 mars 2014, à l'école Champlain, 211 chemin Mill, à Moncton, de 19 h 06 à 22 h 04.

PRÉSENCES

Conseil d'éducation

Monsieur Réal Allain
Monsieur Gilles Bourque, président
Monsieur Gilles Cormier
Monsieur Michel Côté
Madame Pamela Doiron
Monsieur Marc LeBlanc
Monsieur Roger Martin, vice-président
Monsieur Gérard McKen
Madame Monique Poirier
Monsieur Alex Poitras

District scolaire francophone Sud

Madame Monique Boudreau, directrice générale et secrétaire du CED
Madame Nathalie Kerry, directrice exécutive à l'apprentissage
Madame Isabelle Savoie, directrice exécutive à l'apprentissage
Madame Gisèle Maillet, directrice des services à la petite enfance
Monsieur Luc Lajoie, directeur des services administratifs et financiers
Monsieur David Després, directeur des ressources humaines
Monsieur Steve Lapierre, coordonnateur des relations stratégiques
Madame Jeanelle Thériault, adjointe à la direction générale

ABSENCES

Monsieur Willy Wilondja
Madame Pauline Légère, directrice des services de soutien à l'apprentissage

19 h 06

Présentation – CPAE – école Champlain

Madame Stéphanie Hopper, présidente du CPAE de l'école Champlain, a souhaité la bienvenue aux membres du CED et les a remerciés de leur appui dans le dossier de l'école Champlain. Bien que le CPAE soit heureux de l'annonce que la ministre a faite en février dernier au sujet de la planification de la construction d'une nouvelle école Champlain, le CPAE demande au CED et au DSF-S de développer un plan d'action temporaire afin de réduire les incidences nuisibles d'ici à ce que la nouvelle école soit construite. Madame Hopper a également réitéré la volonté du CPAE de s'impliquer dans toutes les étapes de construction de cette nouvelle école.

Le président a remercié Madame Hopper pour sa présentation.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président ouvre la séance à 19 h 22.

2. CONSIDÉRATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ABSENCES MOTIVÉES

Le président informe les membres que Monsieur Willy Wilondja a motivé son absence. Les membres se réfèrent à l'ordre du jour qui figure au cahier de la réunion.

2014-03-11 – CED – DSF-S – 139

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le projet d'ordre du jour de la réunion tel qu'il a été présenté. (Roger Martin, Gérard McKen)

Unanimité

- Présentation – CPAE de l'école Champlain
1. Ouverture de la séance
 2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées
 3. Déclaration de conflit d'intérêts
 4. Considération et adoption du procès-verbal de la 16^e assemblée ordinaire (11 février 2014)
 5. Questions découlant du procès-verbal de la 16^e assemblée ordinaire
 6. Point d'information
 - 6.1 Matière pédagogique : Grandes orientations des programmes et des domaines d'études
 7. Questions du public
 8. Politiques
 - 8.1 Méthode de gouverne
 - a) École Champlain
 - b) Comité de planification des installations scolaires
- Pause
- 8.2 Limites de la direction générale
 - a) Politique 3.11 – Gestion du district dans un contexte minoritaire – question soulevée
9. Rapport de vérification
 - 9.1 Politique 3.12 – Formation des membres des CPAE
 10. Points d'information de la présidence
 - 10.1 Congrès de la Fédération des conseils d'éducation du N.-B. 2014
 - 10.2 Lettre au sujet des finalités aux députés provinciaux et maires
 - 10.3 FCENB – réunion du CA des 21 et 22 février 2014
 - 10.4 24^e Congrès de la FNCSF – 16 au 18 octobre 2014 (Niagara Falls)
 - 10.5 SPFF – Prix actifs et fiers
 - 10.6 Sondage de la FNCSF (CLÉ)
 - 10.7 Conférence Mieux-Être 2014
 - 10.8 GACEF
 11. Points d'information de la direction générale
 - 11.1 États financiers – budget du DSF-S
 - 11.2 États financiers – budget du CED

- 11.3 Déclaration conjointe sur les punitions corporelles
- 11.4 Étude démographique et des besoins en infrastructures scolaires à Dieppe-Moncton
- 11.5 Services de francisation préscolaires
- 12. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
- 13. Levée de la séance

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Le président demande s'il y a des membres qui ont des conflits d'intérêts en rapport à certains points de l'ordre du jour. Aucun membre n'a déclaré de conflit d'intérêts.

4. CONSIDÉRATION ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 16^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE (11 février 2014)

2014-03-11 – CED – DSF-S - 140

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 11 février 2014 tel qu'il a été présenté. (Marc LeBlanc, Michel Côté)

Unanimité

5. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA 16^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de la 16^e assemblée ordinaire ont donné lieu au suivi que voici :

- a) 9.3 – Processus de nomination de la nouvelle école de la vallée de Kennebecasis : une lettre a été envoyée à Monsieur Gino Arseneault, président du CPAE, pour l'informer du nom des membres nommés par le CED au comité de dénomination de l'école et une lettre a été envoyée à la ministre Blais pour l'inviter à nommer une ou un représentant du MEDPE.
- b) 10.2.2 – École Secondaire Assomption de Rogersville : une lettre a été envoyée à la ministre Blais pour l'inviter à visiter les écoles de Rogersville.
- c) 10.3 – Clair 2014 : le président a envoyé les conférences prononcées lors du colloque Clair 2014 aux membres du Conseil.
- d) Correspondance : lettre de la ministre en réponse à celle que le CED lui a fait parvenir en novembre dernier relativement au programme Parle-moi.

6. Point d'information

6.1 Matière pédagogique : Grandes orientations des programmes et des domaines d'études

Les directrices exécutives à l'apprentissage, Mesdames Isabelle Savoie et Nathalie Kerry, ont fait un bref survol des programmes d'études. Tous les programmes d'études comprennent deux parties : le cadre théorique et le plan d'études. Le cadre théorique sert à expliciter les intentions pédagogiques qui rejoignent les visées du système d'éducation. Quant au plan d'études, il précise les résultats d'apprentissages généraux que réaliseront les élèves tout en maintenant la spécificité des différentes disciplines.

Le président a remercié Mesdames Kerry et Savoie pour leur présentation.

7. Questions du public

Il n'y a pas eu de questions du public.

8. Politiques

8.1 Méthode de gouverne

a) École Champlain

Suite à la consultation faite auprès des parents de l'école Champlain, la très grande majorité des répondants sont en faveur de la construction d'une nouvelle école Champlain de la maternelle à la 8^e année, capable d'accueillir jusqu'à 800 élèves. Plusieurs parents ont manifesté des inquiétudes en ce qui a trait aux mesures qui seront prises en attendant la construction de cette nouvelle école. Le Conseil a pris bonne note de ces inquiétudes et poursuivra son travail auprès des divers intervenants pour tenter d'améliorer la qualité de l'air à l'école Champlain.

À la lumière des discussions et suite aux résultats du sondage auprès des parents, la résolution suivante a été déposée à l'assemblée :

2014-03-11 – CED – DSF-S - 141

Sur une proposition dûment appuyée, suite aux commentaires de la communauté et en respectant la politique 409, il est résolu que le projet de construction d'une nouvelle école Champlain pouvant accueillir jusqu'à 800 élèves de la maternelle à la 8^e année soit recommandée à la Ministre et que les travaux se poursuivent pour améliorer la qualité de l'air et le milieu propice à l'apprentissage dans l'école Champlain actuelle. (Réal Allain, Gérard McKen)

Unanimité

Une lettre sera envoyée à la ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. La date d'ouverture visée pour la nouvelle école est septembre 2016.

b) Comité de planification des installations scolaires

Le comité s'est réuni le 10 mars dernier. Le président du comité, Monsieur Marc LeBlanc, a donné un bref compte rendu des discussions. En ce qui a trait aux projets majeurs, le comité

remettra ses recommandations au Conseil pour discussion lors de la réunion d'avril. La prochaine réunion du comité est prévue pour le 31 mars prochain.

8.2 Limites de la direction générale

a) Politique 3.11 – Gestion du district dans un contexte minoritaire – question soulevée

En ce qui a trait au point 3.11.2 de la politique, le comité de la gouvernance et des politiques a suggéré quelques alternatives quant aux frais de location. Présentement, cette politique permet au personnel d'exiger des frais de location dans certaines circonstances. De plus, l'absence d'une entente entre la ville de Moncton et le DSF-S au sujet des frais de location a été soulevée. À la lumière des discussions, la proposition suivante a été déposée à l'assemblée :

2014-03-11 – CED – DSF-S - 142

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de maintenir le statu quo en ce qui a trait aux frais de location, d'annexer un feuillet explicatif des frais demandés au formulaire et de travailler vers l'établissement d'une entente entre la ville de Moncton et le DSF-S. (Gilles Cormier, Gérard McKen)

Unanimité

En ce qui a trait au point 3.11.1 de la politique en lien avec le recrutement des enfants des parents ayants droit, à savoir si on doit se limiter à l'utilisation de la langue française pour recruter ces enfants, la proposition suivante a été déposée à l'assemblée :

2014-03-11 – CED – DSF-S - 143

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu qu'il soit permis que le recrutement des ayants droit se fasse dans une autre langue que le français selon le besoin. (Réal Allain, Gérard McKen)

Unanimité

La politique 3.11 est confiée au comité de la gouvernance et des politiques pour révision.

9. Rapport de vérification

9.1 Politique 3.12 – Formation des membres des CPAE

La directrice générale a préparé un rapport de vérification de la politique 3.12.

2014-03-11 – CED – DSF-S - 144

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte le rapport préparé par la directrice générale parce qu'il juge que l'interprétation qu'elle a faite de la politique 3.12 est raisonnable. (Réal Allain, Alex Poitras)

Unanimité

10.1 Points d'information de la présidence

10.1 Congrès de la Fédération des conseils d'éducation du N.-B. 2014

La FCENB a fait une demande auprès de l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick (AFPNB), qui tient également son congrès à l'automne, pour organiser cette activité conjointement. L'AFPNB ne s'est pas encore réuni. La FCENB devrait avoir une réponse bientôt. Il est à noter que le congrès aura probablement lieu à Miramichi. Le président informe le Conseil que Madame Chantal Ouellette de la FCENB, Madame Pamela Doiron et Monsieur Roger Martin du CED du DSF-S et des représentants de l'AFPNB siégeront au comité organisateur de ce congrès. La date du congrès sera envoyée aux membres sous peu.

10.2 Lettre au sujet des finalités aux députés provinciaux et aux maires

Cette information a été envoyée à la fin janvier.

Le conseiller LeBlanc est d'avis qu'il faut adapter la correspondance à ceux et celles qui la reçoivent. Le contenu de cette lettre n'a probablement pas été compris de tous.

Un conseiller suggère qu'il serait intéressant de faire une visite de courtoisie auprès de certains maires pour leur expliquer la politique et les informer sur le DSF-S.

10.3 FCENB – réunion du CA des 21 et 22 février 2014

Le président a donné un bref compte rendu de la réunion.

10.4 24^e Congrès de la FNCSF – 16 au 18 octobre 2014 (Niagara Falls)

Le président a invité les membres à signaler leur intérêt à participer à ce congrès. Le Conseil a droit à 3 membres votants à l'AGA de la Fédération.

Le conseiller LeBlanc est d'avis que le nombre de participants devrait se limiter aux 3 membres votants afin de minimiser les dépenses. Certains membres sont d'accord, d'autres disent que le Conseil devrait pouvoir envoyer un nombre raisonnable de membres à ce congrès.

Un conseiller suggère de regarder le budget pour voir ce qui a été dépensé par le passé pour la participation des membres à des activités (i.e. : congrès). Ainsi, le Conseil sera en mesure de déterminer le montant alloué annuellement à de telles activités. Le directeur des services administratifs et financiers fera le suivi en ajoutant le nombre de membres qui ont participé à chaque activité.

Les membres suivants sont intéressés à participer au Congrès de la FNCSF :

- Réal Allain
- Gilles Bourque
- Gilles Cormier
- Gérard McKen (dépenses défrayées par la FCENB)

Un courriel sera envoyé au conseiller Wilondja afin de connaître son intérêt à y participer.

Le point reviendra à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

10.5 SPFF – Prix actifs et fiers

Comme par les années passées, le comité organisateur de la SPFF souhaite remettre localement les prix aux élèves et aux écoles dans le cadre des concours de dessins et Actifs et fiers N.-B. À cet égard, il a été convenu avec les présidents de CED, que ce seraient les conseillères et conseillers scolaires avec les présidences de CPAE qui procéderaient à la remise des prix dans le cadre de la SPFF. Un suivi sera fait auprès des directions des écoles concernées.

10.6 Sondage de la FNCSF (CLÉ)

La Fédération nationale des conseils scolaires francophones a mandaté le Centre canadien de leadership en évaluation (CLÉ) afin qu'il effectue 3 sondages, dont un auprès des membres de la FNCSF, notamment. Le président a fait parvenir ce sondage aux membres du CED le 25 février.

10.7 Conférence Mieux-Être 2014

Cette conférence aura lieu les 14 et 15 mai prochain à Moncton. Madame Doiron représentera le Conseil.

10.8 GACEF

Le président a fait un bref compte rendu de la réunion du 20 février dernier.

11. Points d'information de la direction générale

11.1 États financiers – DSF-S

Un rapport des dépenses encourues a été remis aux membres.

11.2 États financiers – budget du CED

Un rapport des dépenses encourues a été remis aux membres. Les prévisions budgétaires 2014-2015 seront présentées lors de la prochaine réunion.

11.3 Déclaration conjointe sur les punitions corporelles

La directrice générale a fait un bref survol du contenu de la déclaration conjointe sur les punitions corporelles.

2014-03-11 – CED – DSF-S - 145

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud, en geste de solidarité, appuie la déclaration conjointe sur les punitions corporelles. (Roger Martin, Gilles Cormier)

Unanimité

11.4 Étude démographique et des besoins en infrastructures scolaires à Dieppe-Moncton

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

11.5 Services de francisation préscolaires

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

Il est à noter que les points 11.4 et 11.5 seront placés au début des points d'information de la direction générale à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

12. Date et lieu de la prochaine réunion

Le 8 avril 2014 au bureau du district.

13. Levée de la séance

22 h 04

Gilles Bourque
Président

Monique Boudreau
Secrétaire